

Procès Verbal du Conseil Municipal du 26 septembre 2022

ORDRE DU JOUR :

1 Adoption du compte-rendu de la séance précédente.

2) Délibération :

- I. Logements communaux – fixation des charges liées au chauffage et avenants aux baux.
- II. Dénomination des voies publiques
- III. Plan de financements - FAR 2023
- IV. Collège de Neuvy-St-Sépulchre _ Demande d'aide financière
- V. Souscription parts sociales à la SCIC Berry Énergies Bocage

3) Informations et questions diverses :

- I. Travaux en cours
- II. Plantations d'automne
- III. Projet aménagement « Grand Maison » - poursuite des réflexions
- IV. Chaufferie – Inauguration
- V. Ordures Ménagères – Ambassadeur du tri
- VI. Points d'informations
- VII. Retour des réunions extérieures

4) Décisions prises par le Maire dans le cadre de la Délégations de pouvoirs

<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 10 Présents : 09 Pouvoirs : 1 Votants : 10	<u>Date de Convocation :</u> 22 septembre 2022 <u>Date d'affichage :</u> 22 septembre 2022
--	---

L'an deux mil vingt deux et le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de TRANZAULT s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Philippe VIAUD.

Présents : Philippe VIAUD, Chantal HIBERT, Damien FRADET, Guy BRULON, Richard GABILLAT,, Françoise FERRANDON, Julie CHONE, Arlette LIMOUSIN et Eric DESMET

Absents excusés : Eloïse PLANTUREUX a donné pouvoir à Richard GABILLAT

Secrétaire de séance : Richard GABILLAT

1) Compte-rendu de la séance précédente

Le compte-rendu de la séance du 14 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

2) Délibérations :

I. Logements communaux – fixation des charges liées au chauffage et avenants aux baux (Délibération N°25_26/09/2022)

Monsieur le Maire rappelle que le projet de création du réseau de chaleur communal prévoyait de raccorder l'ensemble des équipements communaux du centre bourg dont les logements.

La chaufferie étant opérationnelle et la période de chauffe débutant prochainement, Monsieur le Maire souhaitait proposer de fixer les modalités de récupération des charges. Cependant en l'absence d'élément il propose de reporter cette délibération à la prochaine séance.

II. Dénomination des voies publiques (Délibération N°25_26/09/2022)

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L.2121-30 du CGCT qui charge le Conseil municipal de nommer les voies publiques et privées ouvertes à la circulation ainsi que des lieux-dits,

VU le décret n°2002-409 du 26 mars 2002,

VU la délibération du Conseil municipal du 24 novembre 1995, portant dénomination des voies et numérotations des maisons,

VU la délibération du Conseil municipal n°20_14/06/2022 du 14 juin 2022, portant dénomination d'une voie communale.

CONSIDERANT que pour le déploiement de la fibre optique, chaque habitation doit être pourvue d'une adresse et un numéro, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de reprendre sur une seule et même délibération les dénominations officielles suivantes pour l'ensemble des voies et lieux-dits de la commune comme suit :

AGGLOMERATION			
RD19 vers Lys-St-Georges	Route du Lys	VC207 et VC226	Allée de la Fontaine
RD38 vers Mers-sur-Indre	Route de la Lande	VC205	Rue de l'Abbé Caillaud
RD19 vers Fougerolles	Route du Chassin	VC 206	Ruelle du Maquis
RD38 vers Neuvy-St-Sépulchre	Route des Deux Vallées	VC204	Allée de la Bascule
VC 210	Rue des A.F.N.	VC213	Clos de la Lande
Chemin privé ressortant sur la VC3	Impasse de la Mare	VC211	Allée des Potirons
VC212	Allée des Cousas	VC227	Clos des Potirons
VC 209	Allée Lucien Blanchet	VC3 (bourg)	Chemin d'Angibault
VC 208s1	Allée de la Cure		

HORS AGGLOMERATION	
VC3	Les Bouffards
VC3	Le Champs de l'Alizier
VC3	Les Bruyères
VC3 et VC303	La Brande des Préaux *
VC225	Les Grands Patureaux
VC202	Chemin de Courtioux
VC6	l'Ajonc
VC6	Le Champ Barrault *
VC7	La Croix de La Lande
VC9	Chemin de Coutin
VC216	La Sablière de Coutin
VC215	Chemin de Launay *
VC214	Clos des Coudriers *
RD19	Les Prés de Rimenux *
RD19	Rimenux
RD19 et VC217	Les Granges
VC4s1 et VC4s2	Lierne
Chemin privé ressortant sur la VC4s2	Domaine de Lierne *
VC220	La Forêt
VC219 et VC203s2	Le Grand Charsay
VC218	Le Petit Charsay
VC221	Chantôme ... Chemin du Gourdon
VC2s1	Chantôme ... Chemin de Ranchoux
VC2s1	Chantôme ... Chemin du Domaine
RD19	Les Planchettes *
RD19	Trisset Route du Chassin*
VC2s2	Trisset
RD19	Aize
RD19	La Fortune *
VC101	Les Cloux
VC8s1 et VC8s2	Le Grand Village
RD19 <i>vers Fougerolles</i>	Le Chassin
RD19d	Le Chassin ... Chemin des Brandons
VC8s1	Le Chassin Chemin des Bergers *
VC223	Le Chassin Allée Jean Ameye
RD19d	Les Genêts
VC302	Le Budevin
RD51 et VC224	Les Loges de Bois

* Adresse non définie sur la délibération de 1995

Le Conseil municipal à l'unanimité,

* **adopte** les dénominations citées ci-dessus pour les voies et lieux-dits de la commune,

* **charge** Monsieur le Maire de communiquer cette information au cadastre et à créer et renseigner l'espace communal sur le site internet www.adresse.data.gouv.fr,

III. Plan de financement _ FAR 2023 (Délibération N°26_26/09/2022)

Le Département ayant informé que les demandes de subvention au titre du FAR devant être sollicitées, par voie papier avant le 15 septembre ou déposées en version dématérialisée avant le 30 septembre, Monsieur le Maire propose d'inscrire sur ce programme l'extension de la « cantine/garderie ».

Dans l'attente des devis des entreprises il propose d'inscrire ce projet sur la base de l'estimation suivante :

Dépense = 45 000,00 € (30m² *1 500,00 €).

Recette =

Fonds d'Action Rural	10 500,00 €
Autofinancement communal	34 500,00 €
Soit un total de :	45 000,00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré

VU le Code des Collectivités Territoriales,

VU le règlement du Fonds d'Action Rurale du département de l'Indre.

Le Conseil municipal à l'unanimité,

* **reconnait** l'importance du projet et approuve sur le principe, le plan de financement présenté ci-dessus qui sera revu à réception des devis des entreprises,

* **charge** Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de l'Indre au titre du Fonds d'Action Rurale 2023 et **l'autorise** à signer tous documents administratifs s'y rattachant.

IV. Collège de Neuvy-St-Sépulchre _ Demande d'aide financière

Souhaitant développer l'ancrage culturel des élèves autour du patrimoine, deux professeurs du Collège Vincent Rotinat ont mis en place cette année un club « jeu de société - UNESCO » ouvert à tous les collégiens volontaires.

Cette année ce club a pour ambition de créer un jeu de société et de le faire éditer, en choisissant également une conception et fabrication 100 % Berry.

Néanmoins, ce projet étant estimé à 9 000 €, l'établissement sollicite les communes du secteur et autres partenaires pour participer au financement de ce projet.

Par ailleurs, le Collège Vincent Rotinat organise également un séjour sportif du 15 au 20 janvier 2023 à Ax-les-Thermes destiné aux élèves des classes de 3ème avec un reste à charge estimé à 400 Euros par famille.

Une des élève concernée étant domiciliée sur Tranzault, l'établissement sollicite une participation financière de la Commune.

En l'absence de plan de financement et de la liste des partenaires sollicités, l'Assemblée décide à l'unanimité de reporter cette délibération.

V. Souscription parts sociales à la SCIC Berry Énergies Bocage (Délibération N°27_26/09/2022)

Dans le cadre de la création de la chaufferie collective biomasse et du réseau de chaleur communal, Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune a pris contact avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) BERRY ENERGIES BOCAGES (SCIC) dont le siège social se situe à SAULZAIS LE POTIER (18360), pour la fourniture des plaquettes.

En ce sens, il propose d'adhérer à cette coopérative afin de participer à l'organisation et à la promotion de la filière bois plaquettes forestières et bocagères pour la chaufferie bois, et à promouvoir ainsi la valorisation durable du bois de haie.

Considérant la nécessité pour la Commune de devenir sociétaire de la SCIC BERRY ENERGIES BOCAGES, puisque cette structure a pour objectif premier, la valorisation durable du bois issu de la

haie bocagère, fixe le montant du prix du marché organisé de la plaquette, et qu'il impose l'exclusivité de l'approvisionnement et de la fourniture aux adhérents.

Le Conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré :

* **décide** de souscrire deux parts sociales à la SCIC Berry Énergies Bocage pour un montant de 100 € (2*50,00 €),

***autorise** Monsieur le Maire à signer l'adhésion jointe en annexe et tout autre document afférent à ce dossier.

3) Questions diverses

Travaux en cours-rd

Espace « Mailloche » : Les enduits à pierres vues des murs intérieurs sont terminés avec l'aide des Maillochons et autres bénévoles ; La Peinture au sol est commandée ; quelques finitions sont à terminées.

Ensemble des locaux : Un inventaire des clefs des différents locaux est à prévoir et de nommer des référents pour chaque manifestations.

École : les travaux de remplacement de la toiture coté cour et pignon école sont terminés ; il reste à faire coté des routes ; des travaux complémentaires d'isolation ont été réalisés sur la partie ex-logement.

Toilette Publique : Le chantier débutera fin octobre.

Salle des fêtes : Suite à la visite de la commission de sécurité des travaux de mises aux normes sont à prévoir - blocs lumières de secours à changer, alarmes incendie à faire vérifier - le fonctionnement des rideaux entre la salle et la petite salle devra laisser un passage de minimum de 1,40m.

Plantations d'automne et fleurissement

La date du 26 Novembre a été retenue pour la journée citoyenne de plantation ; il a été constaté que qu'une trentaine d'arbres et une vingtaine d'arbustes sont à remplacer suite notamment aux dégâts du gibier.

Il est informé qu'un appel a projet est possible sous conditions pour le financement de la réalisation de plantations jusqu'en 2025.

Il est proposé de continuer le fleurissement dans le bourg face de la mairie et de l'école et mettre des jardinières dans le carrefour rd19-rd38

Projet aménagement « Grand Maison » - poursuite des réflexions

Le maire et les adjoints sont conviés à l'assemblée générale de l'association « La Secousse » de Jeu Les Bois qui a réalisé un tiers lieux ; ce sera l'occasion d'échanger sur ce sujet en vue de notre futur projet de tiers lieux.

Chaufferie – Inauguration

Il faudra définir les modalités d'organisation et trouver une date pour l'inauguration de la chaufferie communal

Une date de réunion est également à fixer avec les agriculteurs de la commune et la SCIC Berry Energie Bocage pour présenter la possibilité d'un approvisionnement local de plaquette bois dans le cadre d'une mise en place de plan de gestion durable de la haie.

Ordures Ménagères – Ambassadeur du tri

Un ambassadeur du tri doit être nommé assez rapidement afin de faire un porte à porte auprès de la population pour faire de la pédagogie et expliquer notamment les évolutions du tri.

Une formation est à prévoir en octobre /novembre. Cette mission est rémunérée à hauteur de 5€ par fiches et par foyers consultés.

Points d'informations

* Validation des actes = Pour information, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021, portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, les délibérations et Procès verbaux des séances du Conseil municipal sont dorénavant seulement signées par le/la secrétaire de séance et le Maire. Le Procès verbal continue de devoir être approuvé par l'Assemblée à la séance suivante, mais seules les deux signatures pré-citées seront apposées.

* Le bornage de la parcelle qui devrait être vendue à l'entreprise SAS Prudhomme TP a été réalisé. Un contact sera pris pour organiser la vente.

* Les parents d'élèves du Sivom souhaiteraient un local pour ranger divers choses et une petite salle, le conseil est favorable et étudiera cette demande.

* La secrétaire a demandé un changement d'horaire de travail qui s'est organisé sans modification des horaires d'ouverture au public.

* 2 familles ont fait part de difficultés face à la conjoncture ; elles ont été orientées vers les assistantes sociales et vers les administrations compétentes pour que des aides puissent être envisagées

dans ce cadre il est proposé de réfléchir à des aides et chaîne alimentaire qui pourrait être organisé par les habitants de la commune ou autre.

* Le repas des aînés est à prévoir, une future réunion est programmée.

Retour des réunions extérieures

Pays de La Châtre :

30 juin => Atelier de travail sur l'émergence de projet potentiel sur le programme leader 2023/2027
21 septembre => Assemblée Générale (programme leader, MAEC, lancement d'une étude économique, définition du périmètre et recrutement d'un chef de projet pour le PNR)

Communauté de Communes :

* **Economie :** Aides aux entreprises

Rencontre le 23 septembre de la chargée de développement = sollicite une synthèse des aides

* **Conférence des maires du 1^{er} septembre :**

* **PLUi :** travail sur le zonage en cours et organisation de réunion publique à venir

* **Ordures Ménagères :** mémo-tri de tous les déchets plastiques

ambassadeur du tri

extension de la déchetterie et acquisition d'un terrain en cours

SIVOM les 5 Vallées

Recrutement d'une nouvelle cantinière sur MONTIPOURET et surveillante cantine sur TRANZAULT

Une rencontre amicale et festive entre élus et agents s'est déroulée le 30 août dernier

Au regard des effectifs, 2 services organisés pour TRANZAULT

Titularisation de l'agent affecté sur TRANZAULT pour la restauration, l'entretien des locaux et l'accompagnement des enfants dans le car.

SIVU Voirie Fougerolles-Sarzay-Tranzault

Achat d'un nouveau broyeur acté.

Suite au non renouvellement de la convention avec la Commune de ST DENIS DE JOUHET, le SIVU recherche une autre commune intéressée pour la mise à disposition de l'agent et du matériel.

4) Décisions prises par le Maire dans le cadre de la Délégations de pouvoirs

En date du 20 juin 2022, Monsieur le Maire a décidé de louer à effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2022, la parcelle sis LE PRE CHINOT (cadastrée A214) à Monsieur RICHER Thierry.

En date du 20 juin 2022, Monsieur le Maire a décidé de louer à effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2022, les parcelles sis LES FONDS (cadastrée A1132) et LE CHAMP DE TRANZAULT (cadastrée A859) à Monsieur DORSEMAINE Stéphane.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 23 heures

la prochaine séance du conseil municipal est fixée à fin octobre – la date sera précisée ultérieurement

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Logements communaux – fixation des charges liées au chauffage et avenants au baux
= Reporté à la prochaine séance

Délibération N°25-26/09/2022 = Adopté à l'unanimité
Dénomination des voies

Délibération N°26-26/09/2022 = Adopté à l'unanimité
Plan de financements - FAR 2023

Collège de Neuvy-St-Sépulchre _ Demande d'aide financière = Reporté à la prochaine séance

Délibération N°27-26/09/2022 = Adopté à l'unanimité
Souscription parts sociales à la SCIC Berry Énergies Bocage

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Philippe VIAUD

Richard GABILLAT